

13.09.2006 - 09:30 Uhr

## Contrôles du trafic des poids lourds: ASTAG s'étonne de l'attitude contradictoire des associations environnementales et des syndicats

Berne (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG s'étonne de l'attitude contradictoire des associations environnementales et des syndicats en ce qui concerne les contrôles du trafic des poids lourds dans le transport routier. Lors d'une manifestation commune avec le Syndicat du personnel des transports (SEV) et l'UNIA, on a défendu aujourd'hui la thèse selon laquelle le transport routier se procure des avantages concurrentiels par rapport au rail en ne respectant pas les prescriptions et en offrant à son personnel de mauvaises conditions de travail. Simultanément, les associations de la protection de l'environnement continuent toutefois à s'opposer à la construction d'un grand centre de contrôle du trafic des poids lourds (avec des salles d'attente appropriées pour les chauffeurs) dans le canton d'Uri.

"Les transporteurs routiers et les chauffeurs ignorent les prescriptions." C'est sous cette devise, que l'initiative des Alpes, le Syndicat du personnel des transports (SEV) et l'UNIA ont cherché aujourd'hui une fois de plus, lors de leur manifestation commune, à jeter le discrédit sur la branche du transport routier et les chauffeurs. Les associations de la protection de l'environnement et les syndicats disent leur conviction que le transport routier se procure de la sorte des avantages concurrentiels par rapport au rail qui bénéficie actuellement encore d'un subventionnement à 50 %, sans compte toutes sortes d'autres avantages politiques.

L'ASTAG a pris connaissance avec stupeur de cette nouvelle polémique contre la branche suisse des transports routiers. Elle s'oppose notamment à ce qu'on jette l'opprobre sur les chauffeurs qui sont qualifiés globalement comme un groupe professionnel irresponsable et prenant en grande partie le volant dans un état alcoolisé!

Les associations environnementales et les syndicats pratiquent une politique des transports sur le dos des chauffeurs

Un autre exemple montre à quel point cette attitude est contradictoire: simultanément aux reproches maintenant formulés, l'initiative des Alpes, qui dispose en tant qu'association environnementale d'un droit de recours des associations, continue à bloquer par son opposition dans le canton d'Uri la construction du plus grand centre de contrôle des poids lourds prévu le long de l'axe de transit A2. Les associations environnementales s'opposent notamment aux salles d'attente et installations d'infrastructures pour les chauffeurs (toilettes, possibilités de restauration, etc). On préfère que les chauffeurs soient contraints de se stationner en colonne par n'importe quelles conditions météorologiques le long des routes nationales. L'ASTAG était déjà intervenue en juin auprès du DETEC pour demander à la Confédération de construire enfin les installations requises.

Les associations environnementales et les syndicats mettent aussi à d'autres occasions tout en oeuvre pour détériorer les conditions de travail dans le transport routier. Les revendications de réglementations et de restrictions de plus en plus étendues ne contribuent guère à des conditions de travail plus agréables et suggèrent de surcroît indirectement que les autorités d'exécution ne

s'acquittent pas correctement de leur tâche de contrôle.

En réalité, les contrôles du trafic des poids lourds ont déjà augmenté massivement au cours des années passées. Avec des appareils techniques, le contrôle est de nos jours de plus en plus sans faille, si bien qu'un chauffeur ne peut plus guère se permettre de prendre des libertés.

La pression sur la branche du transport routier augmente

Bien que des conférenciers étrangers aient constaté pendant cette séance que leurs conclusions ne pouvaient pas s'appliquer à la Suisse en raison de son RPLP élevée, l'initiative des Alpes et les syndicats ont malgré tout cherché à exploiter les résultats pour l'espace de l'UE pour défendre leur propres revendications en matière de politique des transports. En agissant de la sorte, on perd de vue le fait que les mesures de la politique de transports en Suisse, comme l'augmentation de la RLPP prévue pour 2008, sont appelées à augmenter encore la pression qui s'exerce sur la branche du transport routier et par conséquent sur ses travailleurs.

Contact:

Association suisse des transports routiers ASTAG  
Michael Gehrken  
Weissenbühlweg 3  
3007 Berne  
Tél. +41/31/370'85'24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100515838> abgerufen werden.